

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°123**

**Semaine : du 22 au 26 septembre 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

### **Libération du 23/09/08**

#### **AMO: conférence de presse de la CNOPS**

La caisse nationale des organismes de prévoyance sociale organise, aujourd'hui à Rabat, une conférence de presse consacrée au bilan d'étape après trois ans de la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire dans le secteur public. Cette conférence à laquelle participera Jamal RHMANI, Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, sera une occasion d'aborder l'évolution de la situation financière de la caisse et de débattre des contraintes de gestion de l'AMO et des perspectives d'évolution de la caisse.

### **Albayane du 24/09/08**

#### **L'AMO trois années après**

#### **Sur la bonne voie mais les procédures piétinent**

Le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, et le directeur de la CNOPS (caisse nationale des organismes de prévoyance sociale) ont fait le bilan, hier à Rabat, de trois années de gestion de l'assurance maladie obligatoire (AMO)

Où en est la CNOPS par rapport à ses objectifs, trois années après que la mission de gérer de l'AMO lui ait été confiée ?...

### **Le matin du 24/09/08**

#### **Assistance médicale**

#### **Bientôt l'entrée en vigueur du RAMED**

#### **Des mesures prises pour faire aboutir cette expérience pilote**

Le régime d'assistance médicale (RAMED) entrera en vigueur dans « les plus proches délais » et toutes les mesures nécessaires ont été prises pour faire aboutir cette expérience pilote, ont souligné les responsables de la santé de la région de Tadla-Azilal. Lancé dans une première étape à Tadla- Azilal...

### **Aujourd'hui le Maroc du 25/09/08**

#### **CNOPS : 3,2 millions de personnes assurées**

La population assurée par la caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) s'élève à 3,2 millions de personnes après l'entrée en vigueur de l'assurance maladie obligatoire (AMO), a indiqué, mardi à Rabat, Abdelaziz Adnane, directeur général de la CNOPS. Avec l'entrée en vigueur de l'AMO, les ressources financières de la CNOPS ont pratiquement doublé, atteignant plus de 3,2 MMDH en 2007 contre 1,4 milliards en régime facultatifs, ce qui constitue une manne importante pour assurer une meilleure gestion de la caisse a affirmé M. Adnane lors d'une conférence de presse...

## **L'économiste du 25/09/08**

### **CNOPS : des chiffres en attendant le service**

**7 millions de dossiers liquidés mais, quelle lenteur !**

**Manque à gagner de 73 millions de dirhams dus aux DVD**

La caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) a accueilli dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire (AMO) près de 249.000 assurés, soit près de 700.000 bénéficiaires, portant ainsi le nombre des assurés par la caisse à 3,2 millions de personnes. Le chiffre a été annoncé par Abdelaziz Adnane, directeur général de la CNOPS mardi dernier à l'occasion de la présentation du bilan de la gestion de l'AMO.

## **Aujourd'hui le Maroc du 26/09/08**

### **Dispositifs médicaux : le Ministère de la santé élargit la couverture**

**Le Ministère de la santé vient d'adopter une nouvelle liste des appareillages et dispositifs médicaux remboursables par l'AMO. Cette liste comprend 860 articles contre 172 auparavant.**

Une nouvelle liste des appareillages et dispositifs médicaux devant être admise au remboursement vient d'être adoptée par le Ministère de la santé. Cette liste comprend 860 articles au lieu de 172 qui étaient jusqu'ici remboursés soit 5 fois plus de dispositifs médicaux que la précédente liste...

## **La vie éco du 26/09/08**

### **Ramadan : le chiffre d'affaires des pharmacies chute de 25%**

**Le repli est normal pour une telle période, mais l'ampleur en est plus importante que les années passées**

**Le médicament a été sacrifié au profit de l'alimentaire et de la rentrée scolaire**

C'est un ramadan pas comme les autres pour les pharmacies. Même s'ils sont habitués à un repli de leurs activités durant ce mois de jeûne, les professionnels ont constaté que la baisse était plus prononcée cette année. La chute du chiffre d'affaires varie entre 20 à 25% par rapport à une période normale, alors qu'au cours des années précédentes, la baisse n'était que de 10 à 15%...

## **L'économiste du 26/09/08**

### **Un conseil supérieur consultatif pour bientôt**

**Mission : donner son avis sur la politique nationale**

**L'une des priorités du plan d'action 2008-2012**

Le plan d'actions santé 2008-2012 est fin prêt. Durant ce quinquennat, le Ministère de la santé cible certains aspects de santé tels que la réduction de la mortalité maternelle et infantile et la structuration des actions en direction des maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancer, diabète et insuffisance rénale)...

### **L'opinion du 26/09/08**

#### **Cinq fois plus de produits remboursables dans le cadre de l'AMO**

Le Ministère de la santé vient de donner son accord pour l'adoption d'une liste actualisée des appareillages et dispositifs médicaux devant être admis au remboursement par les organismes gestionnaires de l'assurance maladie obligatoire (AMO)...

### **Actualités pharmaceutiques n° 476- juillet août 2008**

#### **Le président des entreprises du médicament (LEEM) met en avant une industrie responsable**

**Pour Christian Lajoux, président des entreprises du médicament (LEEM) et de Sanofi-Aventis France, si le secteur a bien un avenir, il lui faut se reconstruire et inventer une nouvelle donne, et, tout en valorisant les qualités qui sont les siennes, faire preuve d'un plus grand dynamisme**

Actualités pharmaceutiques : quel est l'état de santé de l'industrie du médicament aujourd'hui ?

Christian Lajoux : on observe un net ralentissement des ventes mondiales (6% de croissance dans le monde, 4% aux Etats-Unis et entre 4 et 5% en France contre 8% il y a quelques années)...

### **Actualités pharmaceutiques n° 476- juillet août 2008**

#### **Les registres à l'officine**

**Pour exercer en conformité avec la réglementation en vigueur, le pharmacien titulaire doit disposer de documents obligatoirement présents à l'officine. Si certains de ces documents sont communs à toutes les entreprises, la plupart restent spécifiques des officines, lieux de préparation et de dispensation de produits sensibles.**

A l'officine, la tenue incorrecte, dans 36% des cas, des registres obligatoires, tels que l'ordonnancier, le registre comptable des stupéfiants et celui des médicaments dérivés du sang, peut engendrer des lacunes concernant la traçabilité des actes de dispensation des médicaments

---

### **Challenge Hebdo n°204- du 13 au 19/09/08**

#### **Une parité entre génériques et princeps est-elle possible ?**

**Le Ministère de la santé publique vise à enregistrer un taux d'écoulement de médicaments génériques d'environ 50%. Les laboratoires, dont le business se fait avec les princeps (produits d'origine), se laisseront-ils faire ? L'état compte sur l'AMO et le RAMED pour faire le contrepoids.**

En dehors de la crise que doit gérer la Ministre de la santé concernant l'affectation géographique des femmes médecins mariées, et à la quelle elle doit trouver une solution rapide, Yasmina Baddou a d'autres dossiers prioritaires à mener. Elle fait ainsi ressusciter un débat vieux de plusieurs années et dont le fond consiste à arriver à changer la donne en faisant monter sensiblement la taux de pénétration des médicaments génériques, aujourd'hui situé sous la barre des 30% pour le ramener à 50% à moyen terme (un taux enregistré notamment aux Etats-Unis)...